



## CR Réunion - Commission Aménagement Urbanisme et Déplacements (AUD)

Mandature 2020-2026

Lieu de la réunion : **Salle du Conseil – Mairie d'Auzerville-Tolosane**

Date : **02/02/2022**

	Participants présents	Elu(e)	Courriel
1	BONNES Gilbert	X	<a href="mailto:bonnes.gilbert@wanadoo.fr">bonnes.gilbert@wanadoo.fr</a>
2	BOULANGER Jean-Claude		
3	CARPUAT Bernard		
4	DANJAN Magali		
5	DEBEAURAIN Guillaume		
6	DELBOSC Claude		
7	DIEUDONNE Jean-Luc		
8	FRONTIN Paul		
9	GIULIANI Maurice		
10	HADJ ABDERRAHMANE Afaf	X	<a href="mailto:afaf.hadjabderrahmane@gmail.com">afaf.hadjabderrahmane@gmail.com</a>
11	KIENY Christelle	X	<a href="mailto:chriskieny@yahoo.fr">chriskieny@yahoo.fr</a>
12	LAGARDE Dominique		
13	MEROC Ph		
14	PAC Marie-Françoise		
15	PIAZAT Michael		
16	PUZO Germain		
17	RENALIER Jean		<a href="mailto:jean.renancier@wanadoo.fr">jean.renancier@wanadoo.fr</a>
18	RENNES Sylvia		
19	ROYNETTE Alain		<a href="mailto:alain.roynette@wanadoo.fr">alain.roynette@wanadoo.fr</a>
20	TEICHTEIL Christian		
21	TEICHTEIL Jacqueline		
22	VALETTE François-Régis		
23	VAUHEUC Michel		

### Ordre du jour :

- Avancement du projet d'Argento
- Dossier propriété Laroche
- Aménagements urbains
- Finalisation du PLU
- Questions / Communications diverses

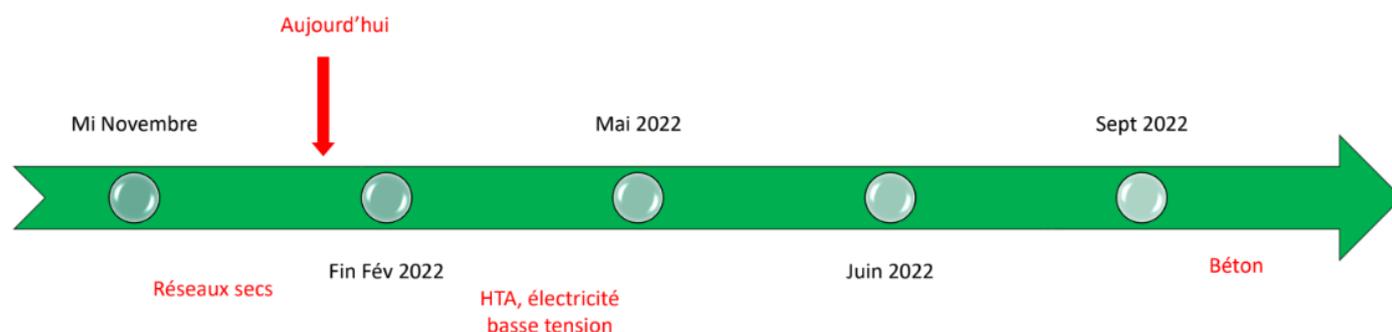


## COMPTE-RENDU

### Présentation de l'ordre du jour

#### I. ARGENTO

Planning prévisionnel des travaux :



La phase « terrassement » est terminée. Les travaux actuellement en cours consistent en la mise en œuvre des réseaux humides.

A ce jour, pas de retard sur le calendrier travaux.

Récapitulatif des permis de construire déposés sur les ML 1 à 4 :

ML	ML1	ML3	ML4	ML5
Opérateur	Les Chalets	P2i	Belin	Vinci
Date dépôt PC	21/12/2021	20/12/2021	23/12/2021	23/12/2021
Surface plancher	Logements : 2 600 m <sup>2</sup> Commerce : 445 m <sup>2</sup>	3 953 m <sup>2</sup>	3 741 m <sup>2</sup>	3 767 m <sup>2</sup>
Nombre de logements	37 logements (Sociaux + BRS)	56 logements (dont sociaux)	52 logements (dont sociaux)	62 logements (dont sociaux)
Typologies	11 T2 18 T3 6 T4 2 T5 2 locaux commerciaux	16 T2 22 T3 2 T4 16 T4 (maisons)	12 T2 25 T3 8 T4 7 T5	33 T2 27 T3 2 T4

Processus de labellisation de l'écoquartier :

Le groupe de travail s'est réuni le 26/01/2022.

- **Un questionnaire** sera adressé aux nouveaux habitants installés sur Argento 1 (Négret) afin de récolter leur retours et remarques sur cette première partie du quartier. Les questions seront multiples (qualité du logement, de l'aménagement, du quartier, des transports à disposition, etc).
- **Projet d'implantation d'un panneau de communication** au niveau de l'écoquartier le long de la voie publique. Le but est de communiquer sur la démarche de labellisation d'écoquartier de la commune.

Questions / remarques :

- Remarque faite en séance : Mise en garde contre le bailleur Les Chalets.  
Points de vigilance évoqués : mauvaises gestions, absence de réactivité du bailleur, et insalubrité de certaines de leurs opérations.



=> Réponse apportée : Dominique LAGARDE a rappelé les exigences de qualité attendues par la commune à Les Chalets.

L'AMO qui représente la commune, et qui suit techniquement le chantier, a pour mission de veiller à la qualité du projet proposé. Une vigilance sera portée aux matériaux qui seront mis en œuvre.

Il est rappelé que les terrains de l'opération ont été achetés avec un prêt de la CDC, et notre engagement à atteindre 20% de logements sociaux sur l'opération d'Argento.

## II. PROPRIETE LAROCHE :

Un comité technique s'est constitué avec, entre autres, les participants suivants :

- **Elu(e)s** : A Mellac, L. Guerlou, G. Bonnes, CI Maylié
- **Sicoval (non exhaustif)** : L. Vanhars (?) ingénieur formée à l'ENSAT.

Le projet s'inscrit dans le cadre du PAT, initié par le Sicoval.

Plusieurs hypothèses de travail ont été envisagées :

- Pratiques agroécologiques : l'objectif est de recréer les haies qui ont disparu
- Grandes cultures avec des aspects agrobiologiques : le type de culture reste à déterminer
- CIVE : culture intermédiaire à visée énergétique, par ex : production d'éthanol
- Panneaux photovoltaïques : nécessité d'une grande surface mais problème de pente, d'exposition

Parmi les possibilités : la distillerie implantée sur Auzeville-Tolosane souhaiterait avoir des terres pour disposer de serres afin d'y cultiver des fruits (agrumes).

A noter que des organismes comme *Terre de Liens*, *Espaces 31*, *100<sup>e</sup> singe* ont pour rôle d'aider les agriculteurs à s'installer.

Maraichage : Semble difficilement envisageable compte tenu de la problématique d'approvisionnement en eau et de la nature du sol (à priori très argileuse).

### Questions / Remarques :

- Il est soulevé en séance la nécessité d'entretenir les terres (ex. : lutter contre le chardon)

## III. AMENAGEMENTS URBAINS :

### 1. Lien avec l'impasse Goudouli :





Mise en place de :

- Effet de rétrécissement pour ralentir la circulation de transit.
- Quelques aménagements d'obstacles (chicanes, ralentisseur) pour forcer le ralentissement véhicules et la vigilance des conducteurs.

Il est prévu une amorce de pistes cyclables pour relier le quartier en le connectant directement à l'Avenue de Suisse (en discussion avec la commune de Ramonville-Saint-Agne).

Consensus global sur la sécurisation de l'ensemble, toutefois quelques points à réétudier/analyser :

- Risque détecté au niveau du carrefour entre l'Impasse Goudouli et Chemin Vert
- Jonction existante *Goudouli X Chemin Vert* : quid de la création d'un plateau traversant au niveau du croisement (cet aménagement est déjà réalisé à hauteur de plusieurs croisements sur la commune) et/ou de « STOP » et/ou de « Cédez le passage »
- Le dos d'âne ne semble pas utile compte tenu de l'ensemble des aménagements prévus (chicanes + rétrécissement)
- Vigilance sur la réglementation : Quid de la faisabilité d'un dos d'âne dans un tournant ?
- Quid de la réalisation d'une étude d'impact pour estimer le flux/impact des véhicules compte tenu de l'augmentation future importante de la population globale avec l'aménagement de Argento (phases 1 à 4) ? Etude non prévue à ce jour.

=> Une commission travaux permettra de développer davantage les propositions d'aménagement pour aboutir à la solution la plus intéressante.

## **2. Chemin de Mervilla :**

Vitesse limitée à 50 km (cf. CR commission du 15/12/2021).

Un panneau Lieu-dit « Bourles » sera déposé.

## **3. Intersection du chemin de Mervilla (venant d'Auzeville) et Route de Mervilla (venant de Castanet) :**

Premières esquisses en cours (cf. plan sur la présentation jointe)

Objectif de cet aménagement : la sécurisation des piétons avec la création de cheminement piétons.

Le département est impliqué dans la démarche.

Etude de la mise en place d'un piétonnier permettant d'aller chercher l'arrêt du TAD réalisé sur la commune de Mervilla. A ce jour, il n'est pas encore décidé s'il le piétonnier sera simple ou double.

Cet aménagement devrait permettre aux enfants de se rendre à l'arrêt de ramassage scolaire de manière sécuriser (jusque Val d'Eole)

## **4. Aire de covoiturage de Tisséo :**

Une buse en béton a été installée à l'entrée du parking, permettant le passage d'un gabarit d'un véhicule. Le département a pour objectif remettre en service ce parking.

A venir :

- La remise en service du parking suite à nettoyage et évacuation des déchets.
- Principe de covoiturage et d'autopartage (2 à 3 véhicules) piloté par le département

**Questions / remarques :**

- NB : La dangerosité du grand trou a été fait remonter au département. Un aménagement est prévu pour sécuriser le lieu.
- Chemin de la graille, il est constaté que le rond-point existant est peu respecté => proposition de création d'une chicane pour améliorer la situation. A faire remonter en commission travaux.

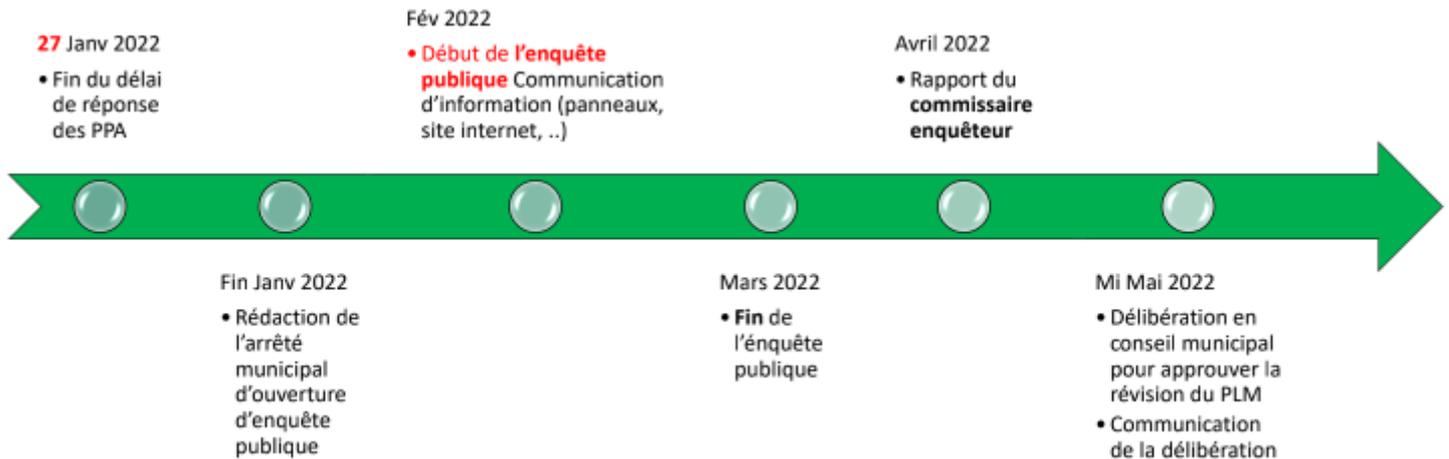


- La réalisation d'une piste cyclable Impasse (Allée) Goudouli pourrait se calquer sur l'aménagement existant à Allée des Tamaris.

#### IV. CALENDRIER DE FINALISATION DU PLU

##### - Présentation du calendrier révision du PLU

Pas de modifications majeures. La procédure suit son cours.



##### Finalisation du PLU :

- Nous avons reçu quelques réponses des PPA (en cours d'analyse auprès des services)
- Rédaction de l'arrêté qui précise les différentes échéances de l'enquête public :

La Commissaire Enquêteur recevra en mairie

- Mardi 08/03/2022 de 14h00 à 17h
- Mercredi 16/03/2022 de 14h00 à 17h ou de 11h à 14h
- Vendredi 25/03/2022 de 14h00 à 17h
- Lundi 04/04/2022 de 14h00 à 17h

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet
- par correspondance portée en mairie
- par courrier postal à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur
- sur un registre d'enquête dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/1ere-revision-plu-auzeville-tolosane/>
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [auzeville-tolosane@democratie-active.fr](mailto:auzeville-tolosane@democratie-active.fr)

Le champ de

##### DIVERS :

- La Croix de Lamarque, où en est la négociation entre la mairie et le propriétaire du champs ?  
=> Réponse apportée : *Pas d'avancée pour le moment.*
- Retour d'un habitant sur l'extinction de l'éclairage public :  
Création d'anxiété pour certains. Il est demandé s'il est possible de diminuer la période d'obscurité totale (en nombre d'heures).  
Il est demandé si la couleur de la lumière de l'éclairage public peut être modifiée, notamment en fonction des saisons.  
=> Réponse apportée : *Il est rappelé que la commune est en phase d'expérimentation d'une durée d'un an.*  
*Terme de l'expérimentation : juin 2022.*  
*Une concertation sera faite à l'issue de l'année expérimentale afin de prendre en considération les retours de tous et décider de la suite à donner.*  
*Les horloges astrolologiques sont dérégées (même constat dans d'autres communes). Ne pas hésiter à la faire remonter à la mairie.*



*Aujourd'hui tout éclairage remplacé passe en technologie LED (consommation réduite).  
Attention aux lampes qui éclairent vers le haut, évacuées par la nouvelle réglementation.*

**DATE PROCHAINE COMMISSION : sera communiquée par mail**

Auteur(e) : AHA

